

QUIMPERLE COMMUNAUTE DIAGNOSTIC AGRICOLE

REALISE DANS LE CADRE DE L'ETABLISSEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



Mars 2019
Rédacteur : Youenn GLOAGUEN

Sommaire

I - INTRODUCTION	3
II- MODALITES DE REALISATION DE L'ETUDE.....	4
2.1. Equipe projet.....	4
2.2. Personnes ressources	4
2.3. Recensement des données	4
2.4. Précision sur la nature des données.....	5
III - L'AGRICULTURE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	6
3.1. Présentation de la communauté de communes	6
3.2. Evolution passée de l'activité agricole	6
3.3. Analyse des données collectées lors des réunions de janvier 2019.....	6
3.4. Structure d'âge.....	7
3.5. La main d'œuvre et le statut juridique	10
3.6. Les surfaces des exploitations.....	11
3.7. Les productions	13
3.8. Le régime des exploitations vis-à-vis de la réglementation environnementale.....	16
X - CONCLUSION	17
ANNEXES	1

I - INTRODUCTION

Le code de l'urbanisme (art L110) rappelle que le territoire français est le patrimoine commun de la nation et rend la collectivité publique garante de sa gestion dans un esprit d'économie d'espace, d'équilibre des ressources et de protection des milieux naturels et fragiles.

Dans le cadre de l'élaboration de son P.L.U, la communauté de communes doit déterminer le Zonage A (agricole) ou N (naturel) de son territoire, hors des secteurs urbanisés ou à urbaniser. La classification des parcelles de la communauté de communes dans l'une ou l'autre de ces zones induit des règles d'utilisation du sol différentes et est un enjeu déterminant pour donner la place de l'activité agricole dans le document d'urbanisme.

L'agriculture est une activité économique assurée par l'exploitation du foncier. Le foncier agricole est une ressource première qui doit être protégée en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique (art R 123-7 du code rural), l'entretien de l'espace et l'assurance d'un tissu social permanent. L'urbanisation peut avoir de lourdes conséquences sur le fonctionnement des exploitations agricoles.

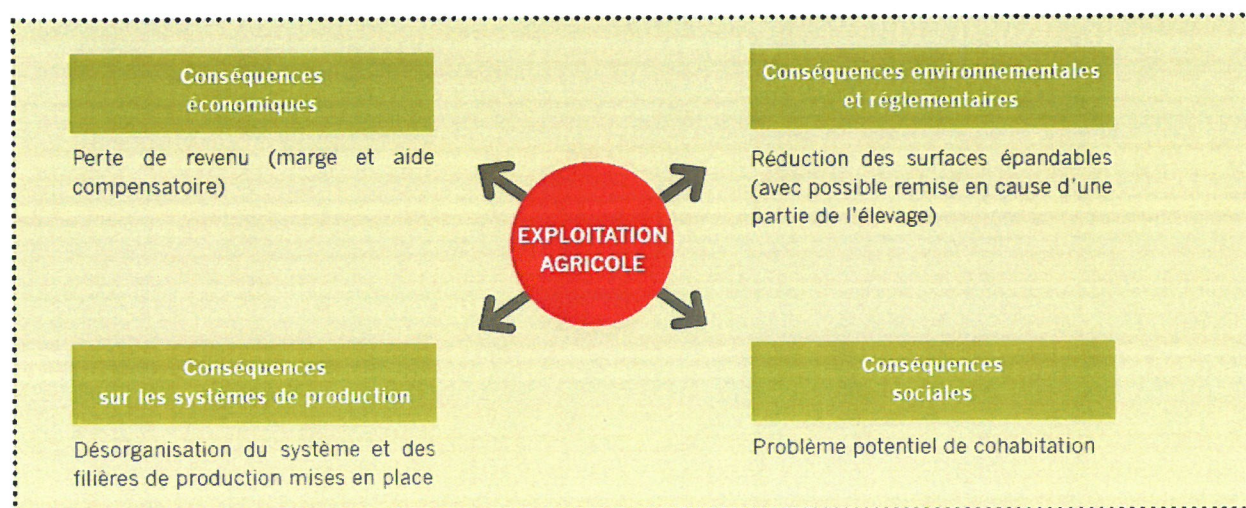


Figure 1

C'est pourquoi la réalisation d'un diagnostic agricole préalable aux documents d'urbanisme est préconisée par la charte « pour une reconnaissance partagée de l'agriculture dans l'aménagement du territoire » co-signée par l'Association des Maires du Finistère, le Conseil Général, l'Etat et la Chambre d'agriculture. Le cahier des charges de ce diagnostic est transmis aux collectivités par le Préfet via le « Porter à connaissance ».

QUIMPERLE COMMUNAUTE a confié aux Chambres d'agriculture du Bretagne la réalisation du diagnostic agricole sur son territoire.

Un premier travail, réalisé en 2015, a consisté à faire une analyse par grandes filières de production des enjeux agricoles du territoire à partir de données disponibles.

Cette seconde tranche du diagnostic a pour but, en complément, de recueillir les informations de terrain nécessaire à l'élaboration des documents graphiques du P.L.U. Elle va donc consister :

- A recenser et décrire toutes les exploitations,
- A les localiser, ainsi que les bâtiments agricoles, sur des supports cartographiques.
- A faire une analyse de cet échantillon d'enquête pour enrichir et préciser les conclusions faites en 2015 sur l'agriculture du territoire.

Le travail est réalisé en concertation avec les agriculteurs. Il a pour objectif d'aider la collectivité qui élabore son P.L.U. à orienter ses choix en matière d'urbanisme en fonction des atouts et contraintes de l'activité agricole existante, des opportunités foncières et des orientations durables de cette activité.

II- MODALITES DE REALISATION DE L'ETUDE

2.1. Equipe projet

L'équipe projet se compose de :

- Youenn GLOAGUEN de la Chambre d'Agriculture, en charge de l'étude ;
- Alain COIC et Herve LE GOFF du service d'animation territoriale de la Chambre d'agriculture en appui sur les enquêtes ;
- Et Fabien DUBOIS, géomaticien à Quimperlé Communauté pour la récolte et le traitement des données cartographiques.

2.2. Personnes ressources

Afin d'obtenir une image fine des exploitations et de l'agriculture sur le territoire, conformément à notre proposition, nous nous sommes appuyés sur personnes relais à l'échelle communale, pour l'essentiel des agriculteurs, mais également des élus locaux connaissant bien le sujet.

Une liste de 2 à 8 personnes par commune a été établie, selon le nombre d'exploitations présentes, et/ou les typologies d'exploitations. Ces dernières ont été invitées à participer à des groupes de travail pour l'établissement de l'état des lieux de chaque commune du territoire.

2.3. Recensement des données

Les personnes relais ont été conviées à des réunions multi-communales qui se sont déroulées du **16 au 30 janvier 2019**, selon le découpage ci-après.

Groupe	Communes	Date de réunion
1	Scaer *	16 janvier
2	Saint Thurien – Querrien – Locunolé	18 janvier
3	Bannalec	22 janvier
4	Quimperlé – Mellac – Tremeven - Baye	24 janvier
5	Moelan - Clohars	25 janvier
6	Arzano – Guilligomarc'h - Redene	30 janvier
7	Riec – le Trevoux	30 janvier

* *En gras, la commune où a eu lieu la réunion*

Les regroupements ont été établis par proximité des communes entre elles et par homogénéité du type d'agriculture qui y est pratiqué.

2.4. Précision sur la nature des données

Les données de l'étude ont été recueillies « à dire d'expert ». Il ne s'agit donc pas là d'un recensement fait directement auprès des exploitants agricoles mais fait de façon indirecte auprès des personnes ressources, à leur connaissance. Les valeurs recueillies (surfaces, moyens de production ...) doivent être considérées comme des estimations avec une certaine marge d'erreur possible et non pas comme des données exactes.

III - L'AGRICULTURE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

3.1. Présentation de la communauté de communes

La communauté de communes avec ses 16 communes s'étend sur une superficie de 60,7 km², dont 34,2 km² de Surface Agricole Utilisée en 2014 (source RPG) soit 56 % de la communauté de communes. L'équilibre urbain/rural du territoire est ainsi dans la moyenne du département et de la région. La communauté de communes dispose d'un **espace de production agricole non négligeable**.

3.2. Evolution passée de l'activité agricole

D'après les données MSA, la communauté de communes comptait 433 exploitations en 2014. L'évolution récente se caractérisait alors par une sensible diminution (- 12,5 %) du nombre d'exploitation dans les 10 années précédentes.

Tableau 1 : évolution entre 2005 et 2014

	Quimperlé Communauté		
	2005	2014	Evolution Quimperlé Communauté
Nb d'exploitations agricoles *	511	433	- 12,5 %
Nb d'actifs familiaux *	787	589	-25 %
Nb d'ETP salariés *	280	366	+40 %
Nb d'actifs totaux	1067	955	-3 %

* Source données : données MSA tout type d'exploitation dite « agricole »

La Surface Agricole Utilisée par les exploitations de la communauté de communes reste relativement stable. La SAU moyenne par exploitation augmente sensiblement, passant de 61 ha en 2005 à 78 ha en 2015 (+ 27 %).

3.3. Analyse des données collectées lors des réunions de janvier 2019

Le travail mené lors des réunions de janvier 2019 a permis d'identifier au jour d'aujourd'hui 423 exploitations ayant leur siège d'exploitation sur la communauté

de communes. Ces exploitations totalisent une population de 579 actifs familiaux (conjoints et associés exploitants).

Le tableau suivant décrit le détail de la répartition des entreprises et des chefs d'entreprise du territoire commune par commune. 2 communes du territoire, comptent moins de 10 sièges d'exploitation. A l'inverse 2 communes, Bannalec et Scaer, comptent plus de 70 sièges d'exploitation et totalisent 37 % des entreprises du territoire. La localisation de ces sièges, ainsi que les sites d'exploitation secondaires, y compris d'entreprise implantée à l'extérieur du territoire, figure sur la carte 1 des sites de production, jointe en annexe.

La densité d'exploitation varie d'un secteur à l'autre selon l'urbanisation et la surface des boisements, passant de moins de 4 exploitations pour 10 km² comme sur Tremeven à plus de 11 sur Locunolé. Elle est en moyenne de 7 sur le territoire.

Tableau 2 : nombre d'exploitations agricoles et d'agriculteurs par commune

COMMUNE	EXPLOITATIONS	AGRICULTEURS	DENSITE (pour 10 km²)
ARZANO	22	31	6.5
BANNALEC	73	94	9.3
BAYE	7	11	9.6
CLOHARS-CARNOET	21	29	6.0
GUILGOMARC'H	13	21	5.7
LE TREVOUX	19	24	9.1
LOCUNOLE	19	27	11.3
MELLAC	19	35	7.2
MOELAN-SUR-MER	21	28	4.4
QUERRIEN	32	43	6.1
QUIMPERLE	18	24	5.9
REDENE	20	25	8.1
RIEC-SUR-BELON	38	55	7.0
SCAER	83	109	7.0
ST-THURIEN	12	15	5.6
TREMEVEN	6	8	3.9

3.4. Structure d'âge

Comme sur l'ensemble du territoire breton, l'âge moyen des chefs d'exploitation sur la communauté de communes est élevé (respectivement 50 et 51 ans)

PYRAMIDE DES AGES DES CHEFS D'EXPLOITATION

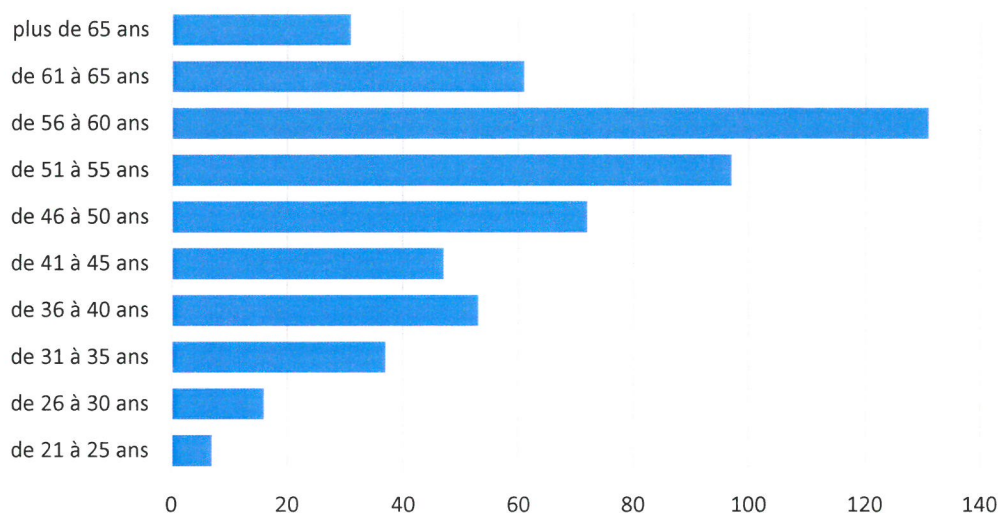


Figure 2

L'histogramme ci-dessus de la répartition des exploitants par classes d'âge montre l'érosion du nombre d'exploitant qui s'est opéré dans les 15 dernières années, avec un médiocre renouvellement des exploitants : le nombre de moins de 40 ans ne représente aujourd'hui que 113 personnes (19 % du total). Beaucoup d'exploitations n'ont pas été reprises. Il montre, de l'autre côté de l'échelle la part importante de ceux qui devraient cesser leur activité dans les 10 ans à venir : 257 personnes (près de 44 % du total). Ce phénomène est général en Bretagne. Le renouvellement apparaît d'ores-et-déjà un enjeu majeur pour l'agriculture du territoire dans les prochaines années.

Malgré cette tendance générale, la carte 2 jointe en annexe montre la variété des situations rencontrées sur le territoire.

Analyse du potentiel de renouvellement dans les cinq prochaines années

Dans les cinq prochaines années, 98 exploitants agricoles auront atteint l'âge légal de la retraite (16 % de la population agricole actuelle). 88 exploitations sont concernées. Pour 10 d'entre elles des associés, des enfants pour la plupart, travaillent déjà sur l'exploitation, la question du renouvellement ne se pose donc pas obligatoirement. Pour 60 autres, au regard du potentiel actuel de l'exploitation, une installation en remplacement serait possible. En revanche pour les 18 dernières, il semble peu probable qu'il y ait une reprise et ces exploitations devraient disparaître.

75 possibilités d'installations ont été recensées lors des réunions d'enquête, soit en remplacement de départs, soit en association.

Dans meilleur des cas il devrait alors rester 405 exploitations sur le territoire à l'horizon 2024.

Néanmoins sur ces 75 installations possibles, seules 28 correspondent à une reprise par un enfant des agriculteurs en place. Pour le reste, 47 exploitations (63 %), l'agriculteur devra rechercher un repreneur. La probabilité est donc forte que ces installations ne se fassent pas par manque de volonté. Dans ce cas de figure nous nous retrouverions avec un total de 358 exploitations en 2024, soit une diminution de 15 % des exploitations en l'espace de 5 ans. Au-delà, comme on l'a vu dans le paragraphe précédent, il reste encore beaucoup d'exploitant sur le départ : 150 autres personnes pour les 5 années suivantes. Le tiers des exploitations du territoire pourraient avoir disparue dans 10 ans : entre deux et trois fois plus que sur la période 2005-2015.

Le détail par commune (tableau suivant) nous montre que si toutes les communes ne sont pas concernées au même niveau par des départs d'exploitant à court terme, en revanche, à quelques exceptions près, elles sont toutes concernées par la faiblesse des possibilités de reprises familiales : sauf au Trevou, à Saint Thurién et à Locunolé, la reprise des exploitations ne se fera que si le cédant recherche et trouve un repreneur extérieur.

Tableau 3 : dynamique de remplacement des départs d'exploitants dans les 5 ans par commune

COMMUNE	DEPARTS PREVUS	% DU TOTAL DES EXPLOITANTS	INSTAL- LATIONS PREVUES	TAUX DE REMPLACEMENT	DONT INSTALLATIONS DE TIERS	PART DES TIERS SUR TOTAL DES INSTALLATIONS
ARZANO	1	3%	1	100%	1	100%
BANNALEC	11	12%	5	45%	5	100%
BAYE	1	9%	0	0%	0	0%
CLOHARS-CARNOET	9	31%	5	56%	4	80%
GUILLIGOMARC'H	3	14%	2	67%	2	100%
LE TREVOUX	4	17%	9	225%	1	11%
LOCUNOLE	6	22%	6	100%	4	67%
MELLAC	4	11%	6	150%	1	17%
MOELAN-SUR-MER	4	14%	1	25%	1	100%
QUERRIEN	9	21%	7	78%	7	100%
QUIMPERLE	2	8%	1	50%	1	100%
REDENE	7	28%	4	57%	3	75%
RIEC-SUR-BELON	8	15%	5	63%	4	80%
SCAER	26	24%	19	73%	12	63%
ST-THURIEN	3	20%	4	133%	1	25%
TREMEVEN	0	0%	0	0%	0	0%

La carte 3 en annexe localise les sièges d'exploitation en fonction de leur devenir possible à 5 ans et la carte 4 figure les communes en fonction de la part des cessations d'activité à venir par rapport au total des exploitants.

3.5. La main d'œuvre et le statut juridique

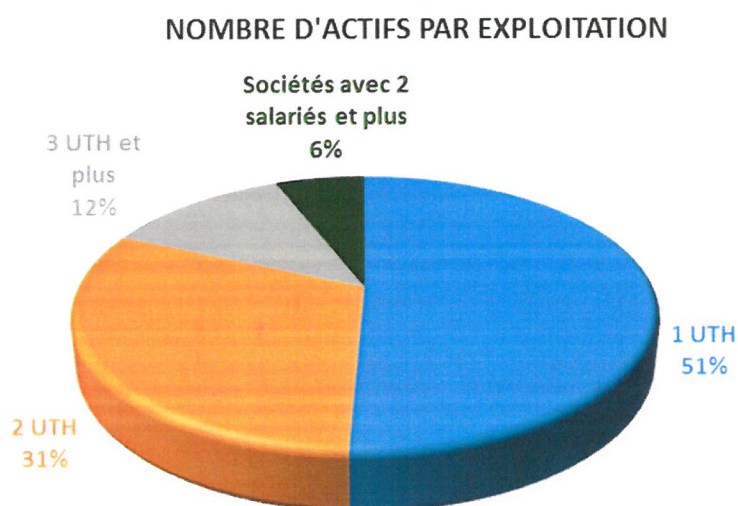
La main d'œuvre sur les exploitations se décompose de la façon suivante :

- * Les **actifs familiaux** (chefs d'exploitation individuels ou associés, les conjoints et autres aides familiaux) représentent : 643 ETP*.
- * 145 ETP **salariés** sont employés dans 96 exploitations, pour l'essentiel en élevage. Les trois quarts de ces exploitations (74 %) n'ont qu'un salarié, employé à temps plein ou à moins.

**ETP : Equivalent Temps Plein, présent une année entière sur l'exploitation.*

L'ensemble des exploitations totalise pour les emplois directs : 788 équivalents temps plein (ETP).

Figure 3



Les exploitations sont des structures à **dimension familiale**. Les exploitations individuelles à un seul ETP sont majoritaires (51 %). Les entreprises avec un seul chef représentent, elles, 68 % du total.

Le graphique ci-dessous présente la répartition des différentes formes juridiques pour l'ensemble des exploitations et confirme bien la prédominance des entreprises individuelles.

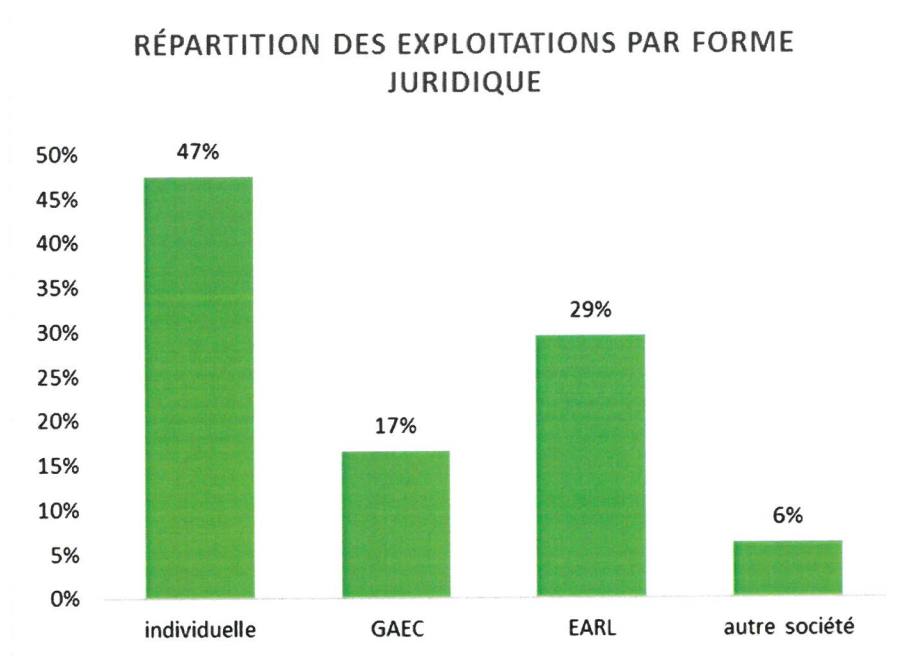


Figure 4

Les GAEC et les EARL sont des statuts de sociétés agricoles :
 GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
 EARL : Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée

3.6. Les surfaces des exploitations

La surface mise en valeur par les exploitations du territoire est d'environ 31 600 ha, ce qui fait une moyenne par exploitation de 75 hectares.

Elle est comparable à la moyenne départementale.

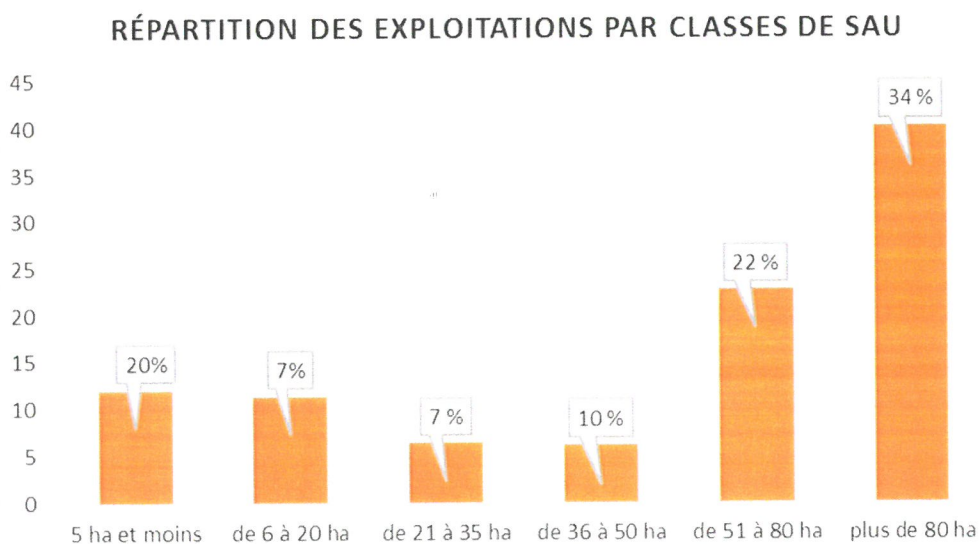


Figure 5

L'évolution des exploitations de la commune suit la tendance générale à l'agrandissement des structures existantes.

La commune présente:

- * des exploitations légumières, serristes, de volaille de surfaces < 20 ha
- * des exploitations d'élevage de taille importante > 80 ha, le plus souvent soumises au régime des installations classées.

Cette répartition montre aussi la coexistence de deux type de systèmes de production, des exploitations d'élevage « conventionnelle » en lait et/ou porc, sur de grandes surfaces (34 % des exploitations ont ainsi des structures de surface de plus de 80 ha), et des exploitations de petites surfaces en maraichage horticulture équins ou ovins.

Le territoire n'est pas homogène du point de vue de la taille des exploitations (tableau suivant). Les surfaces moyennes d'exploitation des communes s'étalent de 61 ha sur Riec à 103 ha sur Mellac, reflétant en cela les différences de répartition territoriales de chacune des filières de production.

Tableau 4 : surface moyenne des exploitations agricole par commune

COMMUNE	SAU MOYENNE (en ha)
ARZANO	88
BANNALEC	68
BAYE	70
CLOHARS-CARNOET	66
GUILLIGOMARC'H	81
LE TREVOUX	81
LOCUNOLE	85
MELLAC	103
MOELAN-SUR-MER	62
QUERRIEN	85
QUIMPERLE	66
REDENE	63
RIEC-SUR-BELON	61
SCAER	76
ST-THURIEN	82
TREMEVEN	92

3.7. Les productions

Les grands types de productions

Figure 6

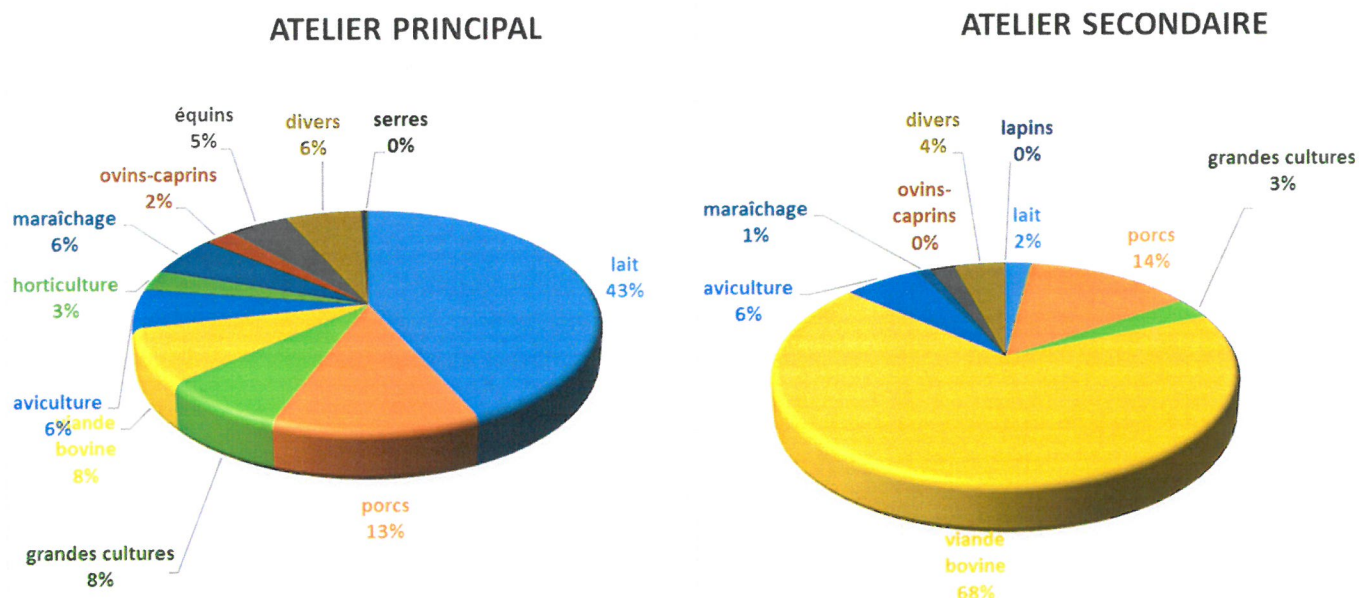


Tableau 5 : articulation des productions principales et secondaires

PRODUCTION	Secondaire															TOTAL
	lait	porcs	grandes cultures	viande bovine	aviculture	horticulture	maraiçage	ovins-caprins	équins	lapins	serres	pommes de terre	légumes de plein ch	divers		
<i>Principale</i>																
lait	105	13	0	43	5	0	0	0	1	0	0	1	10	0	178	
porc	1	34	0	10	1	0	0	0	0	0	0	0	6	0	52	
céréales	0	0	30	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32	
viande bovine	0	0	1	28	0	0	1	0	0	0	0	1	2	0	33	
aviculture	1	0	0	4	17	0	0	0	0	0	0	0	3	0	25	
horticulture	0	0	0	1	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	12	
maraiçage	0	0	0	2	0	0	17	0	1	0	0	0	0	4	24	
ovins-caprins	0	0	0	0	0	0	0	10	0	0	0	0	0	0	10	
équins	0	0	0	0	0	0	0	0	20	0	0	0	0	0	20	
lapins	0	0	0	1	0	0	0	0	0	24	0	0	0	0	1	
serres	0	0	0	0	0	0	0	10	0	0	1	0	0	0	1	
pommes de terre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
légumes de plein chan	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	10	
divers	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24	25	
TOTAL	107	47	33	93	23	11	18	10	22	0	1	2	28	28	423	

L'élevage est dominant sur la communauté de communes (75 % des exploitations). La production laitière reste la plus représentée : 43 %. 23 % des exploitations ont un atelier de viande bovine souvent en complément d'un autre atelier (les deux tiers). Vient ensuite l'élevage hors-sol (18 %) principalement le porc (12 %) suivi

par la volaille (6 %). 38 exploitations produisent du légume d'industrie. 25 pratiquent le maraîchage.

22 % des exploitations ont plus d'un atelier de production (95 sur 423) bien que la tendance soit à la spécialisation des activités. Les sociétés qui comptent plusieurs associés allient souvent plusieurs productions.

La répartition des différents types de production sur le territoire n'est pas homogène. La production laitière par exemple, si elle est présente partout, domine surtout dans les communes du nord du territoire.

Tableau 6 : part de la production laitière par commune

COMMUNE	ATELIERS LAIT	% LAIT SUR TOTAL EXPLOITATIONS
ARZANO	10	45%
BANNALEC	23	32%
BAYE	1	14%
CLOHARS-CARNOET	9	43%
GUILLIGOMARC'H	7	54%
LE TREVOUX	5	26%
LOCUNOLE	11	58%
MELLAC	11	58%
MOELAN-SUR-MER	3	14%
QUERRIEN	18	56%
QUIMPERLE	6	33%
REDENE	10	50%
RIEC-SUR-BELON	12	32%
SCAER	45	54%
ST-THURIEN	5	42%
TREMEVEN	4	67%

La carte 5 des productions jointe en annexe visualise cette répartition sur le territoire.

Estimation des volumes de production

	Nombre d'ateliers	Volume total	Volume moyen
lait (litres)	180	88 830 000 litres	493 500 litres
bovins à l'engraissement (nbre)	88	4 390 bêtes	50 bêtes
porcs Naisseur-Engraisseur (nbre truies)	53	11 849 truies	224 truies
vaches allaitantes (nbre)	48	1 881 vaches	39 vaches
légumes	35	1 037 ha	30 ha
maraichage	34	71 ha	2 ha
volaille (m ²)	26	58 200 m ²	2 238 m ²
porc engraissement (places)	15	18 350 places	1 223 places

Agrobiologie et diversification

15 % des exploitations du territoire sont en agrobiologie.

22 % des exploitations exercent une activité de diversification essentiellement la vente directe (15 %).

Tableau 7 : répartition des exploitations en agrobiologie et des activités de diversification

COMMUNE	EXPLOITATIONS	PART BIO	PART DIVERSIFICATION
ARZANO	22	9 %	23 %
BANNALEC	74	9 %	15 %
BAYE	7	29 %	29 %
CLOHARS-CARNOET	21	24 %	38 %
GUILLIGOMARC'H	13	23 %	8 %
LE TREVOUX	21	14 %	29 %
LOCUNOLE	21	0 %	5 %
MELLAC	20	5 %	0 %
MOELAN-SUR-MER	21	14 %	38 %
QUERRIEN	39	13 %	10 %
QUIMPERLE	19	11 %	42 %
REDENE	20	20 %	15 %
RIEC-SUR-BELON	39	18 %	26 %
SCAER	88	19 %	15 %
ST-THURIEN	13	23 %	15 %
TREMEVEN	6	0 %	33 %

Les cartes 6 et 7 jointes en annexe visualisent cette répartition sur le territoire.

3.8. Le régime des exploitations vis-à-vis de la réglementation environnementale



23 % des exploitations n'exercent pas d'activité d'élevage : légumes ou céréales. Elles ne sont pas concernées.

69 % des exploitations d'élevage relève du régime des Installations Classées, c'est à dire des structures d'une taille relativement importante (plus de 50 Equivalents Gros Bovins).

X - CONCLUSION

QUIMPERLE COMMUNAUTE est caractérisée par une activité agricole dynamique. La communauté de communes compte actuellement 423 exploitations professionnelles, comptant 579 exploitants.

En ajoutant les 145 salariés employés dans les serres et d'autres main d'œuvre familiale, l'agriculture totalise un emploi direct de 788 Equivalents temps plein sur la communauté de communes.

La moyenne d'âge des exploitants est de 51 ans. 88 exploitations connaîtront des départs en retraite dans les 5 ans à venir. 10 d'entre elles ont une succession, 60 recherche un successeur et 18 permettront de conforter les exploitations voisines.

Le nombre d'exploitations risque donc de diminuer de façon importante dans les cinq prochaines années, dans la mesure où 17 % des chefs d'exploitation vont atteindre l'âge de la retraite et que pour 60 exploitations, il n'y a pas de repreneurs connus.

ANNEXES

Carte 1 de la localisation des sites de production

Carte 2 de l'âge moyen des chefs d'exploitation

Carte 3 de la localisation des sièges en fonction des perspectives à 5 ans

Carte 4 de la part des cessations d'activité prévues

Carte 5 de la localisation des sièges en fonction du type de production

Carte 6 de la part des exploitations en agrobiologie

Carte 7 de la part des exploitations avec une activité de diversification



Exploitations agricoles du Pays de Quimperlé

Inventaire exploitations agricoles

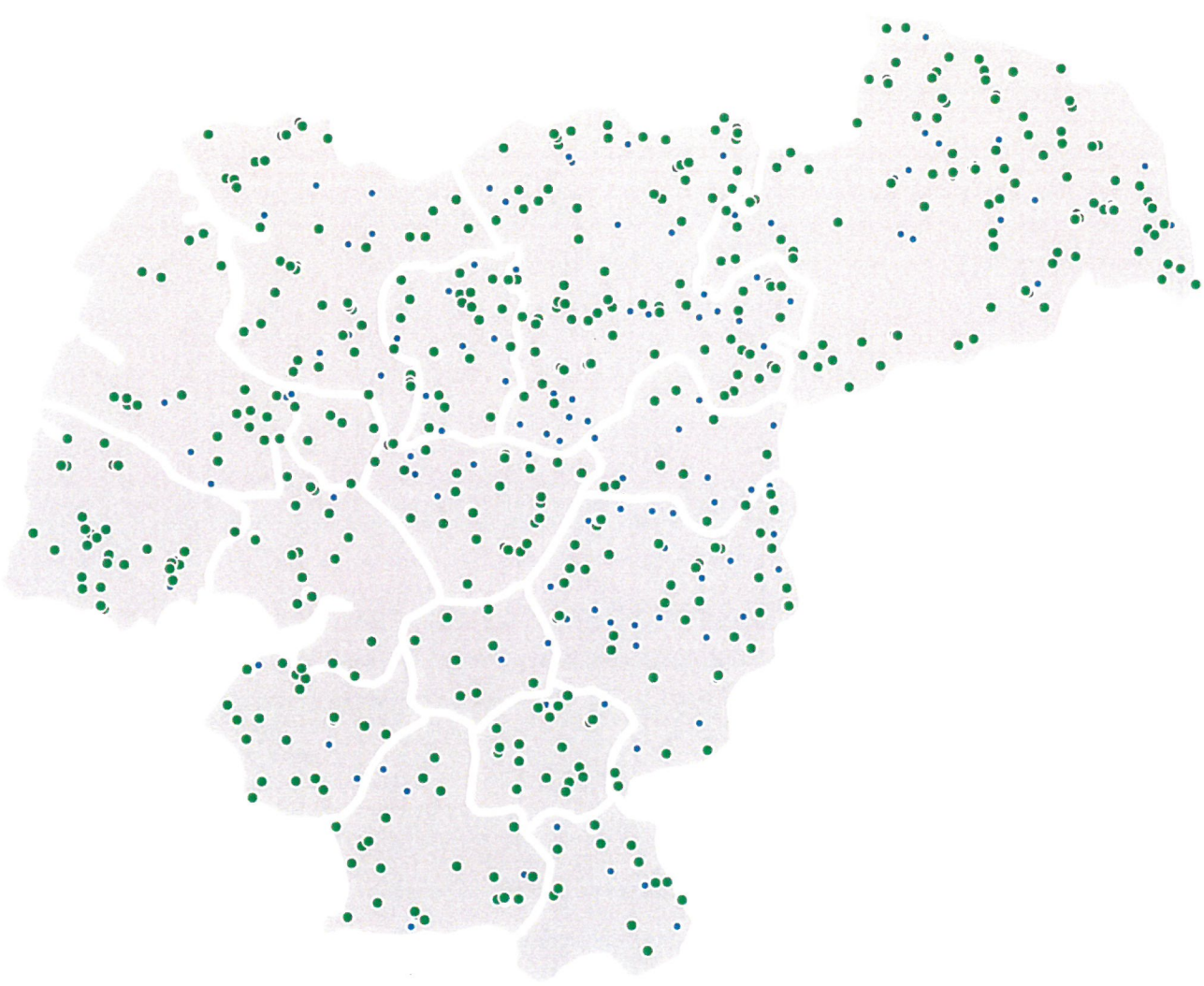
Exploitations agricoles

● Site d'exploitation

● Site de production secondaire

Limites administratives

— COMMUNE



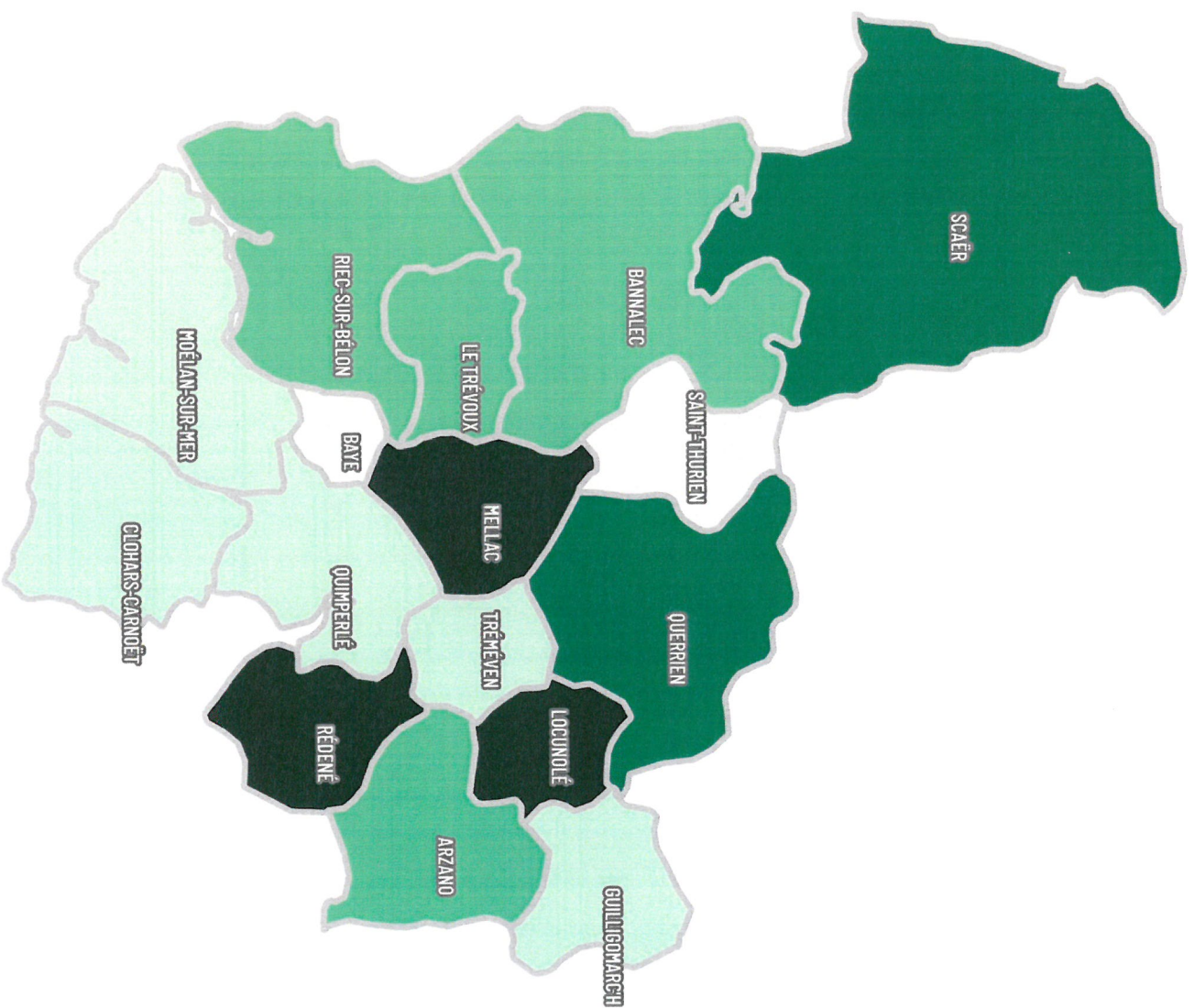
Coopération
Chambre d'Agriculture, Quimperlé Communauté

février 2019

Sources: GEOR4, ISM, 2018



Moyenne d'âge des exploitants agricoles



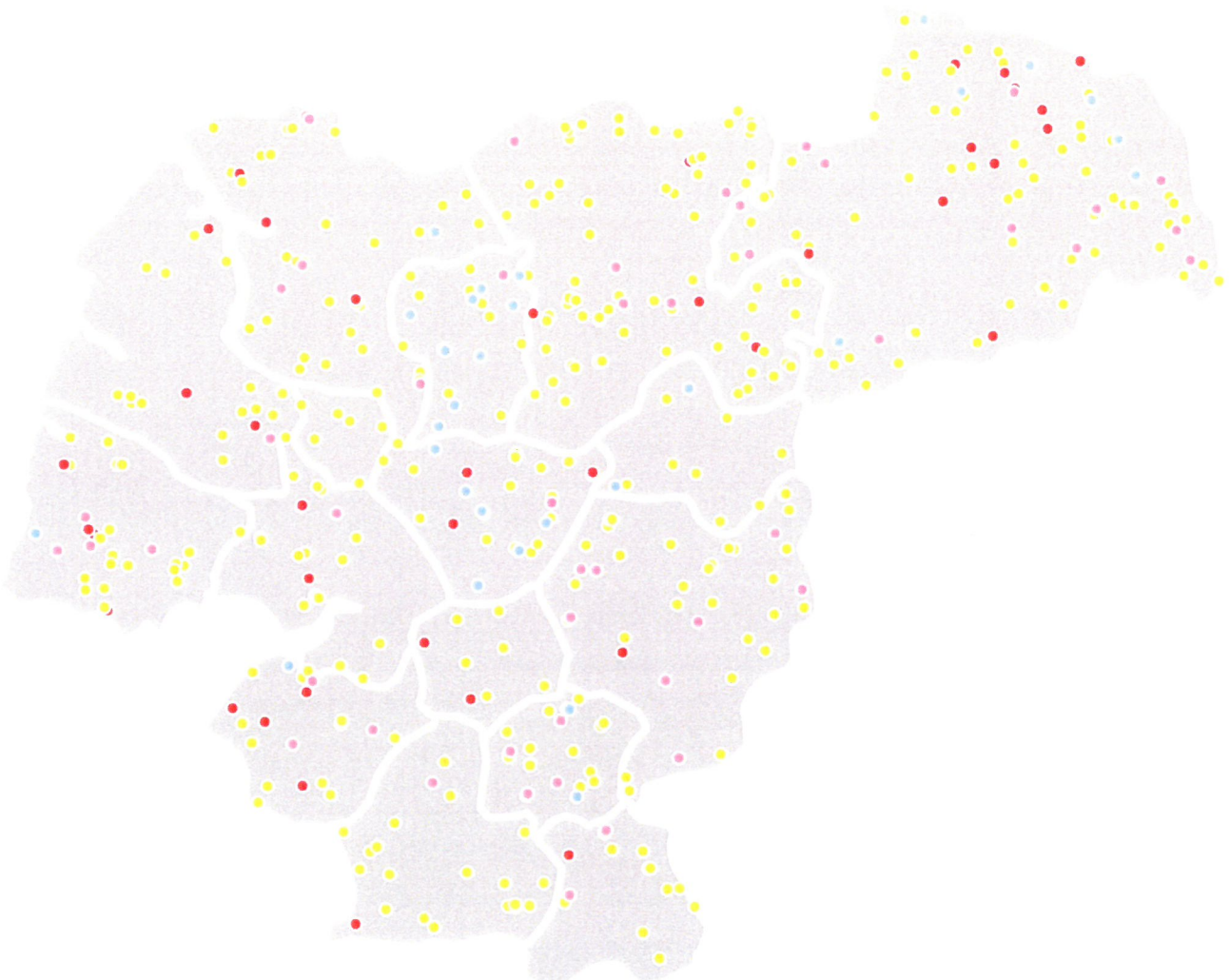
Statistique par commune
Moyenne d'âge

- 45 - 46
- 46 - 48
- 48 - 50
- 50 - 52
- 52 - 54

0 5 km



Devenir des exploitations agricoles



Inventaire exploitations agricoles

Devenir probable

- Stable
- Installation d'un tiers
- Installation familiale
- Disparition

Limites administratives

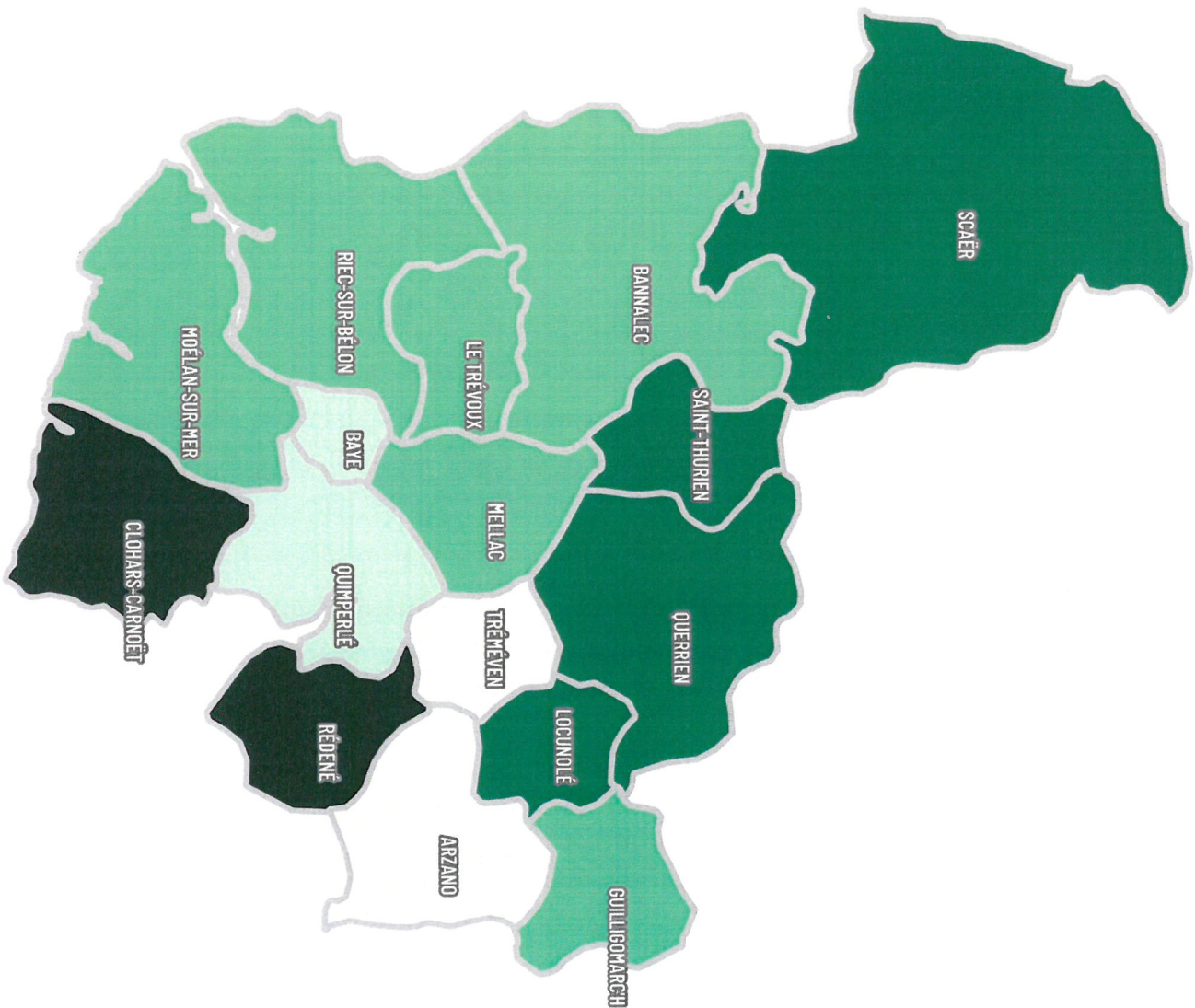
— COMMUNE



Coopération
Chambre d'Agriculture, Quimper Communauté
février 2019
Sources: GEOPRA, IGN



Départ d'exploitants



Statistique par commune
Part de cessations d'activité (%)

- 0 - 5
- 5 - 10
- 10 - 15
- 15 - 25
- 25 - 35

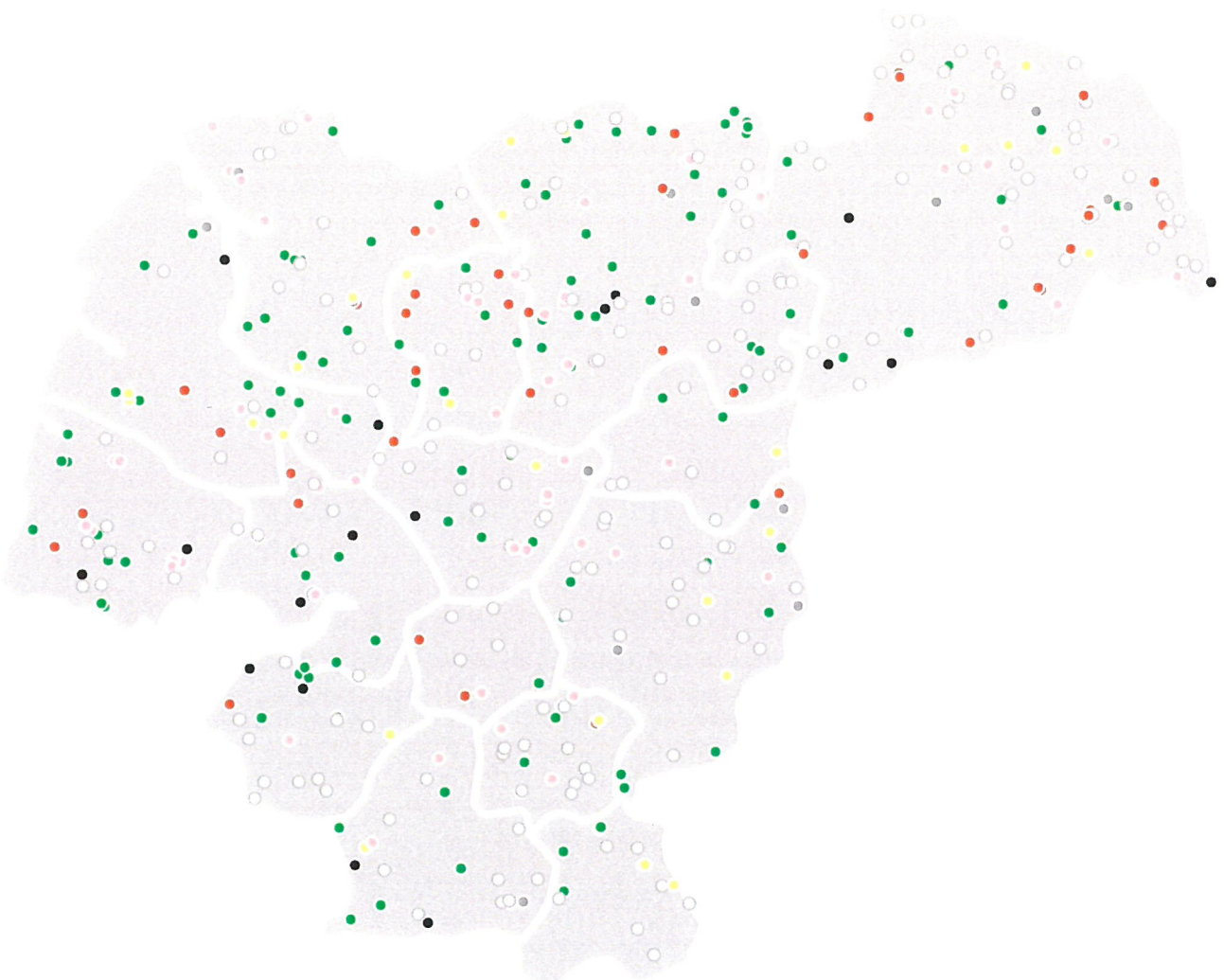
0 5 km

Coordination
Chambre d'Agriculture, Quimper Communauté
février 2019
Sources: GEOPHA, IGV





Exploitations agricoles du Pays de Quimperlé



- Inventaire exploitations agricoles**
Type de production dominante
- Avicole
 - Bovin
 - Lait
 - Ovin
 - Porc
 - Equins
 - Autre (non élevage)
 - Non renseigné

0 5 km

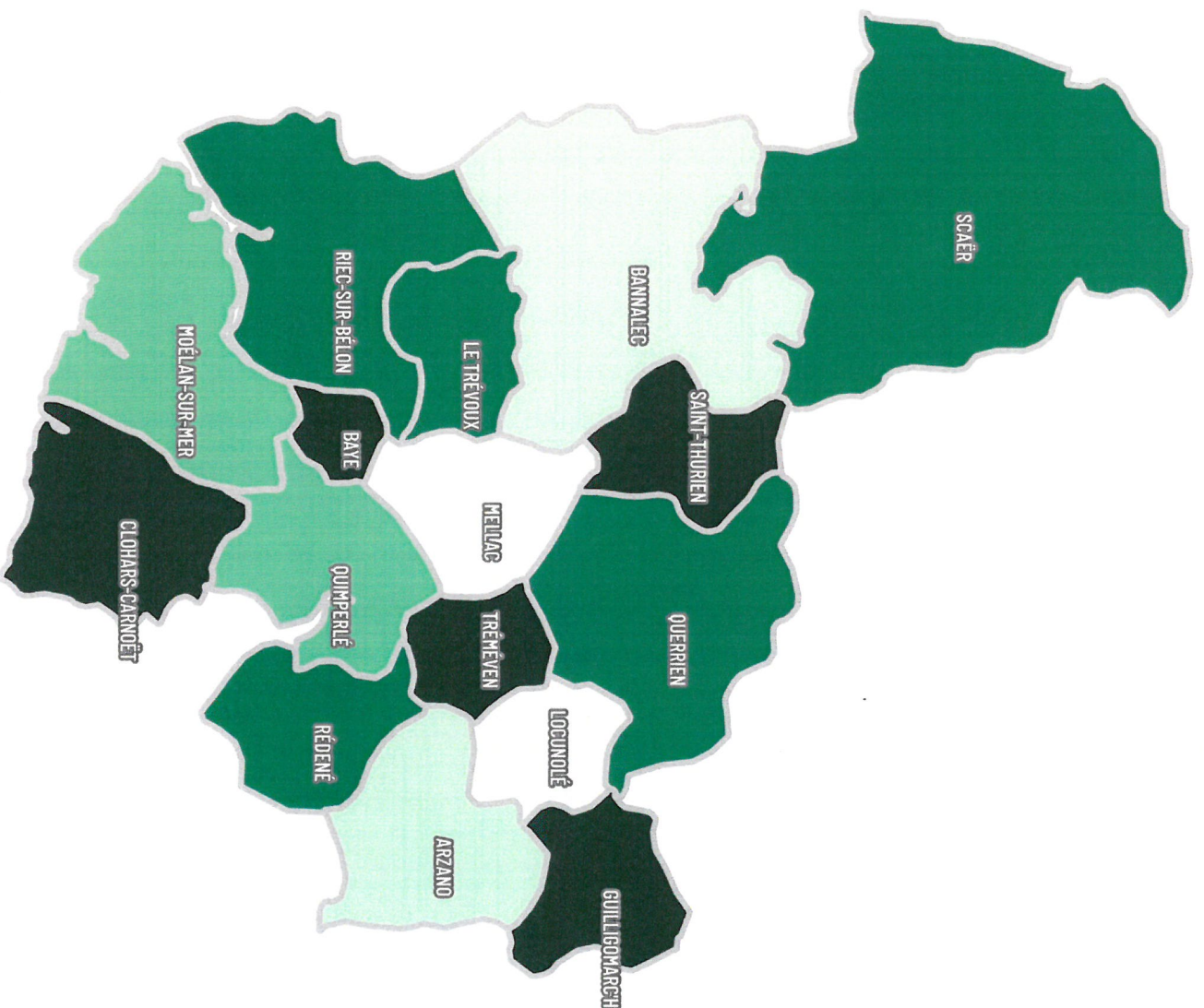
Coopération
Chambre d'Agriculture, Quimperle Communauté

Février 2019

Sources: GEOTIA, IGN



Exploitations en agriculture biologique



Statistique par commune
Part des exploitations bio (%)

- 0 - 5
- 5 - 10
- 10 - 15
- 15 - 20
- 20 - 35

0 5 km



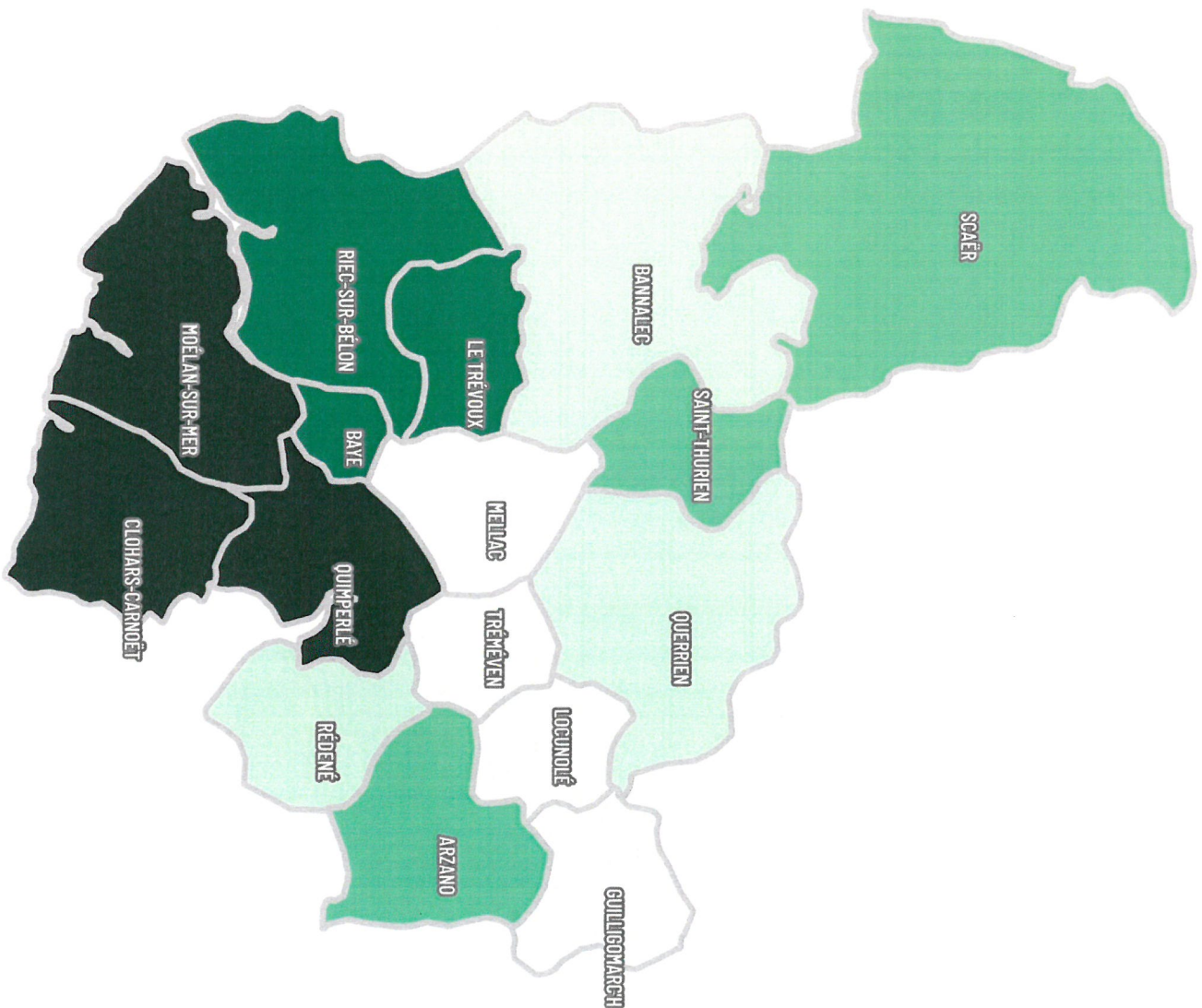
AGRICULTURES
à TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
RUSTRE



Quimper
Communauté
nature

Plus local développement
2014-2020

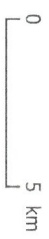
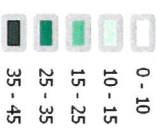
Co-production
Chambre d'Agriculture, Quimper Communauté
février 2019
Sources: GEOTZL, IGN



Exploitations agricoles avec diversification des activités

Statistique par commune

Part des exploitations diversifiées (%)



AGRICULTURES
ALTERNATIVES
CHAMBRE D'AGRICULTEUR
PAYSAN



Coédition
Chambre d'Agriculture, Quimper Communauté Agricole
Révisé 2019
Sources: GEODE, IZM